SOFCODH

SOciété Française des Consultations Dédiées Handicaps

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 12 Juin 2019

Le 12 juin 2019 à 18heures, les fondateurs de la Société Française des Consultations Dédiées Handicaps (SOFCODH) se sont réunis en assemblée générale constitutive.

Sont Présents :

- Mme CASARI Marianne, « Adresse »
- M. SARAVANE Djéa, « Adresse »
- M. DELCEY Michel, 23 rue des Amandiers, 34820 ASSAS
- M. FLAMBART Jean-Pierre, « Adresse »
- M. RUEL Jean-Henri, « Adresse »

L'assemblée générale désigne Djéa SARAVANE en qualité de président de séance et Michel DELCEY en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association ; il n'existe pas encore d'actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Présentation du projet de constitution de l'association ;
- Présentation du projet de statuts ;
- 3. Adoption des statuts;
- 4. Désignation des premiers membres du conseil;
- 5. Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée :

- Le choix du siège social est débattu puis décidé à l'unanimité des membres et ses coordonnées portées dans les projets de statuts ; il est rappelé qu'il peut être modifié sur simple décision du Conseil d'Administration, conformément aux projets de statut ;
- Les projets de statuts font l'objet d'une dernière relecture en vue de leur adoption;
- Sont également évoquées les démarches et mandats en vue de la déclaration des statuts et de leur publication.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

- 1ère délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.
- 2ème délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du Conseil d'administration et de membres du bureau du Conseil :
- Le Dr Djéa SARAVANE, médecin, Centre régional douleur et soins somatique en santé mentale, autisme, polyhandicap et handicap génétique rare, Etablissement public de santé Barthélémy Durand, Etampes (Essonne), en tant que Président;

- le Dr Jean-Henri RUEL, médecin coordonnateur de Handiconsult74, Centre Hospitalier Annecy-Genevois (Haute-Savoie), en tant que Vice-Président ;
- Le Dr Jean-Pierre FLAMBART, médecin coordonnateur de Handiconsult06, Centre Rossetti, Nice (Alpes-Maritimes), en tant que Trésorier ;
- Le Dr Michel DELCEY, médecin coordonnateur de HandiConsult34, CMN PROPARA, Montpellier (Hérault), en tant que secrétaire général.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée de deux ans.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

A Assas, le 12 juin 2019 Michel DELCEY, secrétaire général SOFCODH

20